

Une offre de soins étendue en dermatologie

Ils étaient parfois contraints de se rendre dans des établissements de santé éloignés de leur domicile faute de pouvoir disposer d'une offre médicale hospitalière suffisante dans le département du Cher. Ce temps est révolu et les patients du territoire peuvent désormais compter sur les 4 dermatologues du Centre Hospitalier Jacques Coeur (dont 3 assistants spécialistes partagés et 1 praticien attaché exerçant également en libéral) pour assurer la continuité des soins.



Dr Allard, dermatologue, accompagné de Florence Massonnat, infirmière en dermatologie dans la salle de petite chirurgie

Une présence partagée entre deux établissements

Depuis plusieurs années, l'hôpital accueille des assistants spécialistes partagés afin de renforcer l'offre de soins dans certaines spécialités (allergologie, odontologie, réanimation...). Ce dispositif, porté par le Ministère de la Santé et coordonné par les Agences Régionales de Santé, permet à l'établissement d'accueil de renforcer son équipe médicale avec des spécialistes qui, durant 2 ans, partagent leur temps entre un hôpital de référence (en l'occurrence, le CHRU de Tours pour Dr Douard et Dr Quilliet et le CHR d'Orléans pour Dr Allard) et un établissement de périphérie (CH Jacques Coeur).

Preuve en est, une nouvelle interne en dermatologie a d'ores-et-déjà émis le souhait d'intégrer à son tour notre établissement en novembre prochain.

« Nous sommes 4 dermatologues et il y a une très bonne ambiance de travail aussi bien entre nous qu'avec les équipes de médecine interne auxquelles nous sommes rattachés. cela renforce l'attractivité du Centre Hospitalier Jacques Coeur comme établissement partenaire et attire les futurs candidats à l'assistantat partagé. »

L'équipe de dermatologie

Une prise en charge améliorée

Si l'arrivée de dermatologues est une excellente nouvelle pour l'établissement, elle présente surtout des atouts majeurs pour les patients qui le nécessitent (lésions de la peau, des muqueuses, du cuir chevelu, des ongles...) :

- les délais de prises en charge ont été raccourcis grâce à la proposition de consultations 4 jours sur 5 ;
- les déplacements des patients vers des établissements situés en dehors du département sont évités ;
- le suivi local de patients qui ont été pris en charge à Tours ou Orléans par exemple est facilité ;
- les relations et les liens avec la faculté de médecine de Tours sont renforcés.

En plus de leurs consultations classiques, les dermatologues du Centre Hospitalier proposent aussi des consultations en dermatologie pédiatrique (Dr Allard / Dr Bocquet), et oncologique (Dr Quilliet). De la petite chirurgie, particulièrement nécessaire pour les ongles incarnés, est également réalisée par le service (Dr Allard / Dr Douard / Dr Quilliet).

Des projets en télémédecine

Courant avril, une expérimentation de téléexpertise en dermatologie a été mise en place avec le Centre Hospitalier de Sancerre, établissement du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher. Pour cela, il est prévu d'organiser des temps de formation aussi bien du côté du demandeur (CH de Sancerre) que du côté expert (CH Jacques Coeur) afin de faciliter la prise en main des outils de télémédecine par les praticiens et de former les secrétaires à l'archivage des dossiers (ces derniers doivent être conservés par les deux établissements).

En pratique, il s'agira de permettre aux praticiens de l'EHPAD sancerrois de disposer de l'avis d'un dermatologue du Centre Hospitalier Jacques Coeur et ce, photos à l'appui. Une fois vues par un dermatologue de Bourges, celui-ci fera son analyse et rendra un avis aux praticiens de Sancerre.

Les téléexpertises doivent permettre aux praticiens demandeurs de disposer du diagnostic (ou d'un pré-diagnostic en fonction de la situation) d'un praticien expert en dermatologie, d'évaluer l'urgence d'un rendez-vous et de faciliter l'orientation du patient vers un dermatologue.